



UNION NATIONALE DES PERSONNELS
ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR - AGIR

7, Boulevard de Strasbourg – 94130 Nogent Sur Marne
Tél. : 01.48.75.78.41 - Mail. : unprg.nat@orange.fr
Site : <http://www.unprg.fr>



Buste Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG

Nogent-sur-Marne, le 4 décembre 2019

N° 156/19-UN

OBJET : Demi-part fiscale pour les veuves d'anciens combattants

REFERENCE : Amendement au projet de loi de finances pour 2020

Afin de supprimer une injustice fiscale à l'égard de toutes les veuves d'anciens combattants, âgées de plus de 74 ans, la demi-part fiscale additionnelle leur sera attribuée dès lors que leurs maris auront perçu de la retraite du combattant.

Cette mesure va bénéficier à environ 100 000 veuves, et représentera pour celles qui payent l'impôt sur le revenu un gain fiscal moyen de 600€ par an.

A diffuser largement à nos adhérentes

Jean-Pierre VIROLET
Premier président national adjoint
Chargé du monde combattant